

## Check-list d'adhésion



<b>Nom &amp; coordonnées du candidat</b>	
Ayant droit Copiebel ?	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
<b>CRITÈRES</b>	<b>COMMENTAIRES</b>
<input type="checkbox"/> Éditeur professionnel	Est éditeur toute personne physique ou morale qui, dans le cadre d'une activité professionnelle et via une structure d'entreprise organisée, investit dans des projets, des contenus et des œuvres d'auteurs, rendant ceux-ci prêts à être publiés. L'éditeur en assure la production en se chargeant de l'accompagnement des auteurs, de la validation, la structuration et la mise en forme de leurs contenus, la mise à disposition de ceux-ci sur tous les supports disponibles, ainsi que leur exploitation, commercialisation et diffusion.
<input type="checkbox"/> Siège Social	<input type="checkbox"/> <b>Siège Social effectif en Belgique</b> <input type="checkbox"/> <b>Représentant résidant en Belgique</b>
<input type="checkbox"/> Langue française	L'éditeur édite régulièrement en langue française
<input type="checkbox"/> Solvabilité financière et probité	<input type="checkbox"/> <b>L'éditeur doit pouvoir se prévaloir d'une situation financière saine et transparente. Il doit être en mesure de présenter des preuves de probité.</b> <input type="checkbox"/> <b>Vérification dans la BCE avec documentation exhaustive (existence de l'entreprise – publications officielles – personne pouvant engager la société ...).</b> <input type="checkbox"/> <b>Situation TVA (+ site VIES pour l'international)</b>
<input type="checkbox"/> Déontologie	L'éditeur doit adhérer formellement au Code de bonne conduite édicté par l'ADEB (et qui inclut le Code des usages de la profession)
<input type="checkbox"/> Commercialisation	L'éditeur commercialise les ouvrages édités de façon professionnelle
<input type="checkbox"/> Catalogue	Catalogue consultable ou en construction (éventuellement via site internet). Au moins 1 titre publié (en français) et/ou projet, avec preuve à l'appui d'en publier d'autres suivant une certaine continuité
<input type="checkbox"/> Visibilité	Référencement (BDL/Electre)
<input type="checkbox"/> Contrat d'édition	L'éditeur doit travailler sur la base de contrats d'édition signés avec les auteurs.
<input type="checkbox"/> Obligations légales	<input type="checkbox"/> <b>Dépôt Légal</b> <input type="checkbox"/> <b>Numéro ISBN</b>
<input type="checkbox"/> Autoédition	<input type="checkbox"/> <b>Oui</b> <input type="checkbox"/> <b>Non</b>
<input type="checkbox"/> Valeur ajoutée de l'éditeur	Voir fiche de présentation succincte établie par l'ADEB

**Notes :** Le conseil d'administration statue sur la demande lors du premier conseil d'administration tenu après la réception de la demande écrite et motivée indiquant le nom, prénom, profession et domicile ainsi que le cas échéant, le catalogue ou la description des activités du candidat-membre.

## Renseignements maison d'édition

<b>Représentant</b>	
<b>Forme juridique</b>	
<b>Année de fondation</b>	
<b>Spécialités</b>	
<b>Nombre de titres au catalogue</b>	
<b>Langues</b>	
<b>Diffusion   distribution</b>	
<b>Site internet</b>	